



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

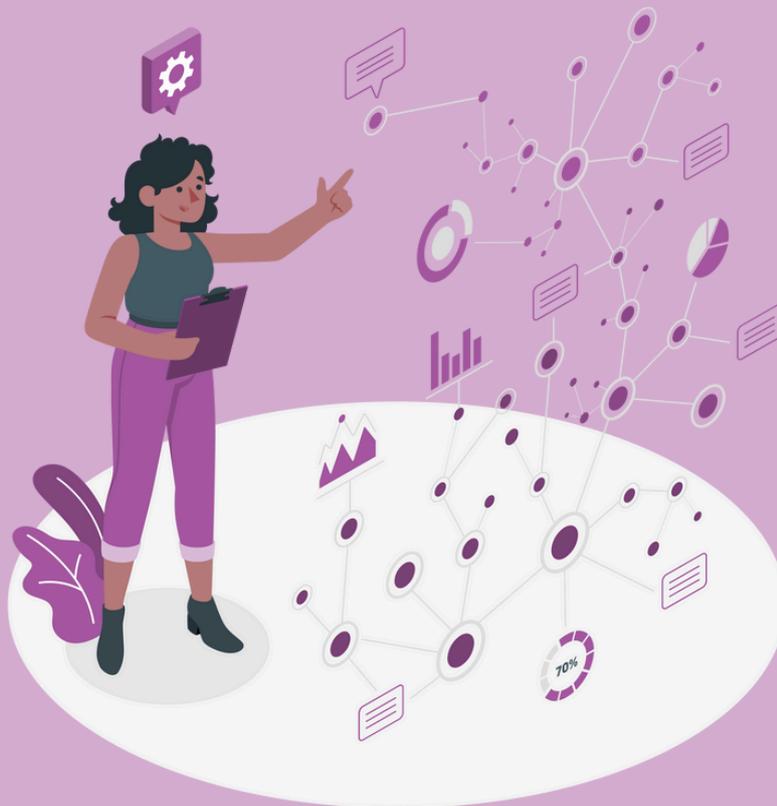


**ALLIER
BOURBONNAIS**

Le Département

FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

ALLIER BOURBONNAIS



**FEUILLE DE ROUTE BOURBONNAISE DES USAGES
NUMÉRIQUES 2024 – 2027**

UNE POLITIQUE ACTIVE D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Le numérique implique aujourd'hui une dynamique de transformation de la société et constitue, de ce fait, un élément central de l'action publique. La transition numérique que nous vivons est porteuse d'opportunités de développement à toutes les échelles de la société mais constitue un réel défi dans son appropriation par tous. C'est pour prendre en compte cette fracture numérique qu'intervient la politique publique de l'inclusion numérique. L'État a lancé fin 2017 la Stratégie nationale pour un numérique inclusif, une démarche de concertation permettant de structurer les acteurs et les ressources de l'inclusion numérique. En 2022, le plan France Relance renforce et précise cette stratégie par la généralisation de la fibre optique, l'inclusion numérique (recrutement de 4000 conseillers numériques, kits d'inclusion numérique) et la numérisation au service des collectivités territoriales. En 2022-2023, la concertation menée dans le cadre du Conseil national de la refondation pour réactualiser la stratégie nationale pour un numérique inclusif aboutit à la feuille de route nationale « France numérique ensemble ».

Les acteurs publics de l'Allier (État et Département) se sont engagés depuis 2018 dans une politique active d'inclusion numérique et de développement des infrastructures numériques avec pour objectifs de :

- permettre à l'ensemble des habitants d'être à l'aise avec l'informatique et le numérique, notamment en matière d'accès aux droits en ligne ;
- offrir aux habitants la possibilité de télétravailler dans des espaces aménagés et de bénéficier d'un accompagnement individuel et/ou collectif ;
- aider les usagers à se prémunir face aux risques du numérique (cyber harcèlement, hameçonnage ou encore fausses nouvelles) ;
- résorber la fracture numérique (mobile et internet) pour une égalité d'accès sur le territoire

La démarche France Numérique Ensemble qui constitue la feuille de route départementale du volet inclusion numérique poursuit cet engagement de longue date et vise à la faire perdurer.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Trimbach', written on a white background.

**Madame le Préfet de l'Allier
Pascale TRIMBACH**

Dans un élan de bon aloi, ce manifeste France Numérique Ensemble – Allier-Bourbonnais amorce in concreto une « politique publique fondamentale de l'émancipation pour tous ».

Arde obligation, de toute évidence, puisqu'à ce jour, 22% de la population bourbonnaise serait en situation d'illectronisme. Autrement dit, un Bourbonnais sur cinq ne dispose pas des compétences ou des équipements nécessaires à l'utilisation des outils numériques.

Hors du numérique point de salut ? La question oblige de voir la vérité en face, surtout dans nos territoires ruraux où accessibilité et mobilité dictent les conditions de l'inclusion numérique.

Dépendance ou liberté ? Peu importe notre perception. Désormais, tout passe par l'écran. En toute démarche, — culture, consommation, éducation, emploi, santé —, le numérique s'impose. Dès lors, le principe d'équité d'accès nous dicte une obligation de moyens.

Telle est l'ambition de cette feuille de route institutionnelle qui vient emboîter le pas aux initiatives pionnières du Conseil départemental, conjuguant proximité et solidarité.

Notre plan Territoire Zéro Illectronisme, entre autres priorités, permet de mettre les plateformes numériques à la portée notamment les bénéficiaires du RSA pour faciliter le retour à l'emploi.

Notre navette Bourbon'Net propose un espace itinérant pour promouvoir le numérique à la portée de tous et près de chez soi.

Notre programme de déploiement de la fibre s'opère avec constance et méthode, à l'appui d'un investissement supérieur à 100 millions d'euros en coût brut pour le seul département de l'Allier.

Nouvel élan, nouveau tremplin, nouveau cap : avec France Numérique Ensemble – Allier-Bourbonnais, État et Département affectent 100.000 € au titre du pacte des solidarités.

Partenariat enthousiaste et raisonné pour garantir aux Bourbonnais un cadre de vie connecté, désormais synonyme de bien-être.



**Monsieur le Président du Conseil
Départemental de l'Allier
Canton de Commentry
Claude RIBOULET**



Une volonté commune d'agir pour l'inclusion numérique

Le numérique est une composante de la société qui conduit à des transformations profondes pour habiter et vivre un territoire. Il prend une part de plus en plus forte dans la réalité vécue par chacun au quotidien. Loin de se résumer à la seule question des usages, des réseaux, des services, le numérique impacte directement notre construction en tant qu'individu, nos perceptions, notre relation aux autres, à l'espace et au temps. Par cet effet et la rapidité de développement des nouvelles technologies, le numérique est au fondement d'une révolution sociétale qui entraîne avec elle toutes les générations passées, présentes et à venir. Cette marche en avant se résume par un défi, celui de pouvoir accompagner ces transformations en conservant une capacité à choisir les principes qui régissent son fonctionnement, les contenus qui garantissent le pluralisme et les alternatives tant sur les services proposés que la possibilité de faire sans, le contact humain demeurant nécessaire au nom des solidarités et des rapports sociaux tangibles.

La technologie ne peut avoir pour fonction de construire un territoire numérique faisant écran à la possibilité pour chacun de mener sa vie comme il l'entend.

L'accessibilité au numérique est un vecteur d'opportunités à mobiliser au service de l'aménagement, singulièrement des ruralités, de la cohésion des territoires et du développement de tous. Il est un outil de mémoire qui souligne la riche diversité de ce qui nous lie, un espace d'expression qui résonne pour échanger et cohabiter.

Par cette liberté de pouvoir explorer, rechercher et partager, le numérique est aussi amené à s'imposer, conquérir et enjoinde. Il est le terreau d'une ambivalence entre être numérique et l'être par le numérique qui peut troubler les convictions entre ce qui est et ce qui n'est pas. La fiction est une réalité de plus en plus confondante.

Entrer dans cet univers, c'est fondamentalement observer une position critique qui reconnaît les tensions que le numérique emporte : omniprésence de la machine/dépendance à la machine, connexion à internet/déconnexion à internet, stockage des données/impact environnemental des données, gratuité des services/coût des services, accès aux services en ligne/éloignement des services physiques, etc.

La volonté des signataires de la feuille de route « France numérique ensemble – Allier Bourbonnais » est bien de considérer l'inclusion numérique comme une politique publique fondamentale de l'émancipation pour tous, par une attention à tous en tant que citoyens libres et égaux en droit.

La démarche France Numérique Ensemble - Allier Bourbonnais

Considérant la nécessité de répondre aux besoins des habitants dans leurs usages numériques du quotidien, le Bourbonnais s'engage dans une politique active d'inclusion numérique.

La stratégie « France Numérique Ensemble - Allier Bourbonnais » (FNE – Allier Bourbonnais) vise à prendre à bras le corps la question de la maîtrise du numérique comme sujet d'intérêt général, transversal et d'apprentissage tout au long de la vie.

Elle réunit les acteurs publics et privés du Bourbonnais souhaitant s'engager autour d'ambitions et d'objectifs communs.

Pour structurer ce réseau et définir ces principes, la Préfecture de l'Allier et le Département se portent garant d'organiser une gouvernance locale de l'inclusion numérique et de son animation.

La gouvernance s'articule autour de quatre ambitions que sont :

- Une volonté d'inscrire les actions dans une démarche globale de l'accompagnement numérique ne se réduisant pas à la seule question de l'accès aux droits.
- Une volonté de travailler en réseau pour fédérer, outiller, promouvoir les initiatives portées et mobiliser les ressources du territoire au service du développement local.
- Une volonté d'assurer un maillage cohérent des solutions, de proximité et auprès des territoires et publics les plus éloignés des services aux publics.
- Une volonté de soutenir la filière de l'inclusion numérique bourbonnaise, véritable pilier de la politique publique.

Le plan d'action départemental FNE - Allier Bourbonnais est élaboré dans ce cadre. Il est révisé au rythme des affectations de crédits propres à la feuille de route considérant l'importance de mobiliser les moyens appropriés à sa mise en œuvre.



L'illectronisme en chiffre

L'illectronisme s'entend comme l'absence de maîtrise des compétences nécessaires à l'utilisation des outils numériques et d'usage d'Internet.

En décembre 2022, l'INSEE Auvergne Rhône-Alpes a publié une étude relative à l'illectronisme dans les 12 départements de la région. Cette étude s'appuie sur l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) visant à collecter des données sur l'équipement numérique et usages des ménages français – année de référence 2019.

Pour l'Allier, 22% de la population serait en situation d'illectronisme contre 11% à l'échelle de la région (19% en Ardèche, 15% en Savoie). 16% des habitants ne disposeraient d'aucune connexion Internet au domicile et 20% n'auraient aucun usage pendant l'année.

L'indicateur des fragilités numériques établi par le collectif national « MEDNUM » avance plusieurs éléments d'explication tel qu'un nombre de ménages d'une seule personne plus élevé que la moyenne (à distinguer des familles monoparentales), un nombre d'allocataires bénéficiaires des prestations de la CAF plus élevé que la moyenne, et un taux de chômage supérieur à la moyenne française (année de référence 2017). L'addition de ces indicateurs, traduisant la fragilité des situations voire l'accumulation des freins personnels et professionnels, tend à souligner une tendance défavorable à l'inclusion numérique des Bourbonnais.

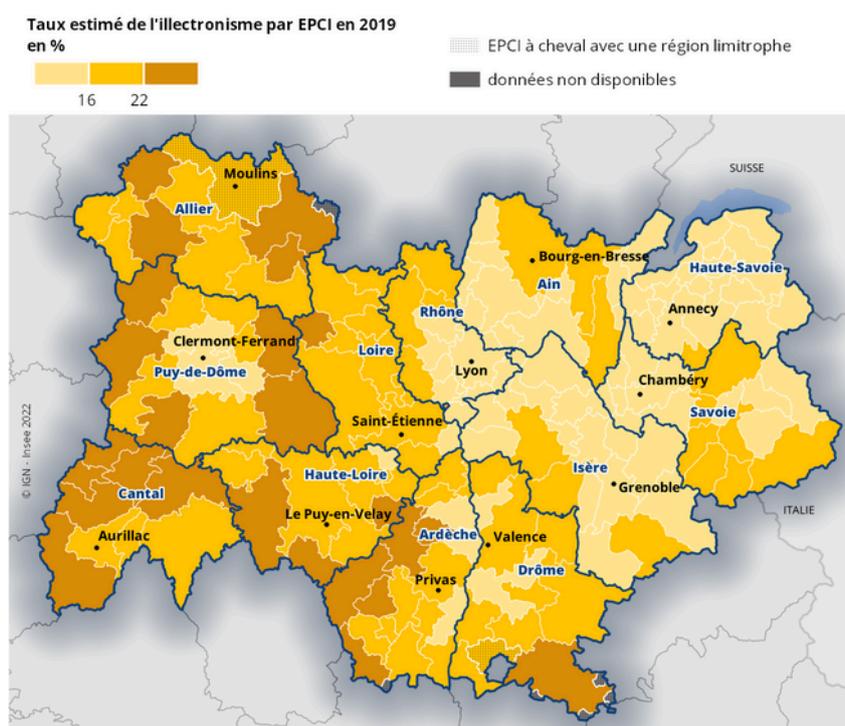


Figure 1 : Cartographie de l'INSEE Auvergne Rhône-Alpes – le taux d'illectronisme par regroupement de communes.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6676244>

La vision bourbonnaise pour un numérique d'intérêt général

Partant du constat précédemment dressé, les porteurs et partenaires de la feuille de route s'accordent à mettre en œuvre leurs actions dans le cadre de 10 principes fondamentaux pour un numérique d'intérêt général que sont :

Proposer un numérique adapté aux profils des habitants, publics et citoyens.

1

Suivant les recommandations des rapports successifs du Défenseur des droits, il est constaté que le "tout numérique" n'est pas adapté au public non autonome. Des alternatives doivent être proposées, notamment pour les démarches administratives en ligne.

Renforcer le réseau des acteurs et les dynamiques partenariales.

2

Il est fait le constat d'une multiplicité d'outils, de dispositifs et aides financières dont il peut être difficile d'établir la cohérence et l'accès. Une gouvernance départementale de l'inclusion numérique est instituée pour améliorer l'articulation de l'ensemble des initiatives portées pour et dans l'Allier au bénéfice d'une offre départementale équilibrée.

Adopter une approche renouvelée des accompagnements avec l'appui de référents spécialistes.

3

Il est fait le constat qu'une identification de référents numériques serait de nature à améliorer la réponse aux besoins des habitants, des professionnels et des aidants. En complémentarité, la possibilité de pouvoir constituer un réseau de personnes ressources spécialistes permettrait d'outiller le réseau des aidants et référents numériques sur les sujets du quotidien (connexion aux réseaux, cyber, parentalité, écologie, développement économique, démarche participative, droit, communication, etc.).

Favoriser les apprentissages par les pairs pour rendre chacun acteur de son parcours.

4

Il est fait le constat d'un besoin de coller au plus près de la réalité vécue par les habitants, usagers, citoyens en impliquant les publics directement concernés selon les principes d'une démarche d'éducation populaire.

Faciliter l'adoption de solutions hybrides numériques / physiques qui prennent en compte l'existant et s'inscrivent dans des démarches de préservation et réduction de l'impact environnemental du numérique.

5

Il est fait le constat d'un besoin d'un numérique créateur de services au bénéfice du local et des transitions, tenant compte de l'impact écologique.

Faire en sorte que le numérique s'intègre dans les parcours de vie des habitants.

6

Il est constaté que le numérique offre des opportunités techniques ne pouvant être envisagées comme une fin en soi. Au contraire, dans une perspective d'amélioration de l'accessibilité des services, le numérique a toute sa place dans des parcours usagers, stratégies de territoires ou encore démarches d'amélioration des services rendus au public.

Inscrire les initiatives numériques dans la démarche des « communs numériques » favorisant le partage de ressources ouvertes à tous.

7

Le besoin de valoriser l'existant est largement partagé. Alors que le fonctionnement en silo peut produire des doublons, une démarche de mutualisation des connaissances, outils et pratiques du territoire est de nature à inscrire le bourbonnais dans une démarche d'ouverture des contenus produits au plus grand nombre (fiches pédagogiques, travail méthodologique, création de services, etc). Cette démarche doit intégrer les solutions nationales proposées en ce sens.

Structurer davantage la formation, l'accompagnement, la reconnaissance des parcours pour tous.

8

Le constat est que le numérique est désormais une compétence indispensable des métiers actuels et futurs. Il faut anticiper et accompagner les transformations à venir. Le numérique mobilise par ailleurs des professionnels dont la reconnaissance des compétences reste à promouvoir. L'évolution de carrière et la formation professionnelle sont également à structurer dans le cadre d'un parcours métier clairement défini.

Renforcer le partage des données, l'interopérabilité des outils.

9

Il est noté un besoin d'encourager le partage de jeux de données et l'interopérabilité des outils pour faciliter leur traitement automatique au bénéfice des services publics.

Encourager l'acquisition d'une culture numérique intelligible pour tous, notamment e-administrative.

10

Le constat est fait d'un besoin de renouveler l'approche de l'accès aux droits, notamment par une réflexion commune et conjointe à mener au sujet de la culture administrative pour tous.



Le plan d'actions FNE - Allier Bourbonnais 2024-2025



Fort des travaux menés dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route, un plan d'action 2024-2025 est défini autour de six axes de travail que sont :

1. Renforcer et structurer l'offre d'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire ;
2. Développer le réseau « médiation numérique Allier » ;
3. Lever les freins à la maîtrise de la langue en matière d'accès au numérique ;
4. Développer la filière bourbonnaise du reconditionnement ;
5. Rendre chacun acteur de sa santé par le numérique ;
6. Développer une culture libriste (1).

Pour la conduite des 17 actions fléchées, le montant de l'exercice budgétaire s'élève à 213 800 € répartis de la manière suivante :

- 63 800 € affectés par l'État, via l'Agence nationale de la cohésion des territoires, dont 43 800 € en financement de projets et 20 000 € consacrés à la formation professionnelle et des aidants ;
- 100 000 € affectés par l'État et le Département au titre du pacte des solidarités, volet « illettrisme-illectronisme » consacrés à la formation des professionnels et du grand public.
- 50 000 € affectés par la Commission départementale de la présence postale territoriale au titre du fonds de péréquation pour des actions opérées par et via les points de contacts La Poste.

Les actions seront évaluées pour mesurer l'impact auprès des bénéficiaires des solutions déployées sur le territoire.

1.type de logiciel qui peut être utilisé, étudié, modifié et distribué sans restriction grâce à une licence spécifique. Les utilisateurs ont un contrôle complet sur le logiciel et peuvent le personnaliser selon leurs besoins.

Le plan d'actions FNE - Allier Bourbonnais 2024-2025

Axe	Objectifs	Orientations	Actions	Animateurs	Budget prévisionnel	Année de mise en oeuvre
1	Renforcer et structurer l'offre d'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire	Favoriser la montée en compétence numérique de l'ensemble des habitants sur tout le territoire	Poursuivre la couverture départementale en conseillers et médiateurs numériques à l'échelle des bassins de vie pour des accompagnements individuels et/ou collectifs.	Les membres de l'instance à titre d'employeur	Subvention ANCT (dispositif conseiller numérique)	2024
			Proposer un accompagnement au sein des agences postales communales équipées d'un ilot numérique.	Commission départementale de la présence postale territoriale	40 000 €	2025
			Favoriser l'accès aux solutions d'accompagnement près de chez soi par un outil unique de prise de rendez-vous	Département - Les membres de l'instance	/	2024
		Faciliter le repérage des situations d'illectronisme et reconnaissance des savoirs acquis	Elaborer un outil de diagnostic partagé du niveau de maîtrise du numérique pour tous	Département – les membres de l'instance	/	2024 - 2025
			Aller vers les publics éloignés de l'emploi par une information ciblée à domicile	Commission départementale de la présence postale territoriale	5 000 €	2025
			Tester la certification « cléa numérique » visant la reconnaissance des compétences numériques de base	Afpa – digiSchool - La Poste	20 000 €	2024-2025
2	Développer le réseau « médiation numérique Allier »	Professionnaliser la filière « Médiation numérique de l'Allier » et sécuriser le rôle des aidants numériques	Animer une formation Aidant connect	La Mednum	5 000 €	2025
			Animer une à plusieurs sessions de formation professionnelles à destination des médiateurs numériques	Département au bénéfice des organismes de formation sollicitée	20 000 €	2025
			Animer une à plusieurs session de formation à destination des gérants des points de contact La Poste	Commission départementale de la présence postale territoriale	5 000 €	2025
			Animer des séquences ouvertes ou ciblées favorisant la mise en réseau des professionnels, l'échange entre pairs et des aidants	Département	/	2024-2025
3	Lever le freins à la maîtrise de la langue en matière d'accès au numérique	Former et agir en faveur de la lutte contre l'illectronisme	Initier une action de formation professionnelle des médiateurs visant la détection des situations d'illectronisme	Centre ressources illettrisme Auvergne	10 000 €	2024-2025
			Expérimenter une solution numérique d'apprentissage à distance en matière de langage auprès des publics repérés en situation d'illectronisme	Désignation dans le cadre d'un marché public	45 000 €	2024-2025
			Proposer des ateliers collectifs d'accompagnement pour lutter contre illectronisme.	Département – les membres de l'instance	/	2025
			Mettre en oeuvre un parcours d'accompagnement en entrée sortie-permanente pour les publics	Ecole de la deuxième chance	25 000 €	2024-2025

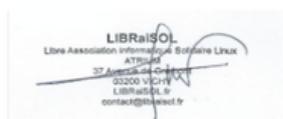
Le plan d'actions FNE - Allier Bourbonnais 2024-2025

Axe	Objectifs	Orientations	Actions	Animateurs	Budget prévisionnel	Année de mise en oeuvre
4	Développer la filière bourbonnaise du reconditionnement	Favoriser le reconditionnement de proximité en circuit-court	Faciliter le sourcing en matière d'équipement à destination des tiers-lieux et promouvoir la démarche	Recyclea	15 000 €	2024
		Faciliter l'équipement des publics à faible moyens financier	Poursuivre la mise en œuvre de solutions d'équipement en matériel informatique reconditionné via un tarif solidaire	Tiers-lieux numérique bourbonnais	/	2024-2025
5	Rendre chacun acteur de sa santé par le numérique	Encourager le développement d'une culture numérique en santé	Faciliter le déploiement de « Mon espace santé » dans un réseau cohérent des services numériques en santé et prévention santé	ARS / CPAM	/	2024-2025
			Sensibiliser les professionnels de la médiation numériques aux services numériques en santé	ARS	/	2025
6	Développer une culture libriste	Fédérer les acteurs libristes bourbonnais	Porter l'animation d'un réseau libriste	Association Libraisol	13 800 €	2024
		Sensibiliser le tout public et les territoires	Animer des rencontres, repair café contribuant à sensibiliser le grand public	Tiers-lieux numérique bourbonnais	15 000 €	2024-2025
		Disposer de ressources	Formaliser un kit des usages, applicatifs et de contacts pour accéder à des ressources contribuant à des changements de pratiques individuelles et auprès des organisations	Département et association Libraisol	/	2025

Signataires de la feuille de route FNE - Allier Bourbonnais



Le Président de Libraisol



M. Pascal GETENET

Recyclea
Entreprise adaptée

Le Directeur Général de
Recyclea

M. Sébastien RAYNAUD

cdppt ALLIER
Commission
Départementale de
Présence Postale
Territoriale

Le Président de la CDPPT
de l'Allier

M. Xavier CADORET



La Directrice Exécutive
Présence et Maillage
La Poste Auvergne Rhône-
Alpes

Mme Sylvie DELEGLISE

{EPITECH}
MOULINS

Le Directeur de campus
EPITECH Moulins

{EPITECH}
LE FUTUR DE L'INFORMATION
LE MEILLEUR DE L'INNOVATION

9 Rue de Bad Vitber
03000 Moulins
Tél : 04 15 53 20 00

M. Victor GRANGER



Le Président de la
Fédération des centres
sociaux et socioculturels de
l'Allier

M. Jean-Paul MARTIN



La Directrice exécutive de
l'Eco-centre

Mme Marie-Laure
CHAZELLE



Le Président de la
Fédération Allier de la Ligue
de l'enseignement

M. Didier BOUDONNAT



La Présidente de l'UDAF
Allier

Mme Béatrice VIGNAUD

Signataires de la feuille de route FNE - Allier Bourbonnais



Le Délégué Régional
Orange pour l'Auvergne

M. Olivier DONDAIN



Le Président du Mazier

M. Sébastien CANTE



Directrice de FACE
Territoire bourbonnais

Mme Christine BERGER



Directrice Départementale
France Travail Allier

Mme Anne PLISSON



Directeur par intérim de la
Délégation départementale
de l'Allier

M. Gregory DOLÉ



La Directrice de la CAF de
l'Allier

Mme Fabienne PLOTON



Directeur de la CARSAT
Auvergne

M. Jean-Christophe
CRULLI



La Directrice de la CPAM
de l'Allier

Signé électroniquement
YOANN DAGAUD directeur
adjoint par délégation de
Virginie Cassaro
Directrice CPAM Allier
Le 28 février 2025

Mme Virginie CASSARO



L'essentiel & plus encore

Directeur Général de la
MSA Auvergne

Frédéric BRANCE

Signataires de la feuille de route FNE - Allier Bourbonnais



La Vice-Présidente à l'action en faveur de la santé, des solidarités et de l'emploi

Mme Elisabeth BLANCHET



Le Président de la Communauté d'agglomération

M. Pierre-André PERISSOL



Le Président de la Communauté de communes

M. Jacques de CHABANNES



Le Président de la Communauté de communes

M. Jean-Elie CHABROL



La Présidente de la Communauté de communes

Mme Véronique POUZADOUX



Le Président de la Communauté de communes

M. Frédéric LAPORTE



Le Président de la Communauté d'agglomération

Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA
 J'ai approuvé ce document.
 A Vichy
 mardi 10 juin 2025 19:11:20
 C=FR, O=Certinomis,
 OID.2.5.4.97=NTRFR-433998903,
 CN=Certinomis - Easy CA G2

M. Frédéric AGUILERA

PRÉFECTURE DE L'ALLIER

www.allier.gouv.fr

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

www.allier.fr